

THE HOUSE OF COMMONS OF CANADA

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

BILL C-92

BILL C-92

An Act to amend the Copyright Act

La modification de la Loi sur le Copyright

1. Ce bill a pour objet de faire, en ce qui concerne les droits de reproduction, les modifications suivantes :

1. Ce bill a pour objet de faire, en ce qui concerne les droits de reproduction, les modifications suivantes :

The purpose of this bill is to allow the elected representatives of the people to have a voice in the deliberations of agencies of the Crown thereby help to fulfill their responsibility to the electors.

(3) Un membre du Parlement a le droit de déposer un projet de loi, de présenter une proposition de résolution, de proposer une motion ou de proposer une résolution.